

Fiche métier



Agent à domicile



Agent à Domicile

Mission.

- Réaliser et aider à l'accomplissement des activités domestiques et administratives simples les personnes en capacité d'exercer un contrôle des tâches quotidiennes.

Principales activités.

- Réalise les travaux courants d'entretien de la maison, - Assiste la personne dans des démarches administratives simples.

Profil et motivation.

- Aptitude pour exercer les tâches de la vie quotidienne, - Disponibilité,
- Goût du travail en équipe.

Conditions particulières d'exercice de la fonction.

- Ne peut intervenir habituellement et de façon continue chez des personnes dépendantes, ni auprès de publics en difficulté,
- Exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

Conditions d'accès.

- Test d'entretien et/ou d'embauche,
- Maîtrise de l'emploi par des connaissances acquises au cours de la scolarité obligatoire (lecture, calcul, écriture) et/ou une expérience personnelle de la vie quotidienne. (entretiens du linge et du cadre de vie)

Perspective d'évolution / Formation qualifiante.

- Avoir trois années de pratique professionnelle validées par des certificats de travail ou autres justificatifs
- Accéder à une catégorie qualifiée (employé à domicile ou auxiliaire de vie Sociale).
- Se diplômer par la voie de la VAE (ou de la formation) au titre Assistante de Vie aux Familles

Formation continue.

- Actions de formation d'adaptation au poste occupé.
- Acquisition ou consolidation des compétences et techniques de base. - Possibilité de bénéficier d'une remise à niveau générale pour accéder aux actions diplômantes.

FÉDÉRATION ADMR DE SEINE-MARITIME

1, rue Ernest Delaporte 76710 Montville

Tél.: 02 32 93 90 90 - Télécopie : 02 32 93 90 99

E-mail : info.fede76@admr.org